



LOCATION D'ÉQUIPEMENT OPÉRÉ

✓ Camion benne 12 roues	97,00 \$ / h
✓ Pégine Case SN 580	99,00 \$ / h
✓ Marteau piqueur	40,00 \$ / h
✓ Mini pelle 1.5 tonnes	79,00 \$ / h
✓ Marteau piqueur	35,00 \$ / h
✓ Mini pelle 2.5 tonnes (creuse 14 pieds)	84,00 \$ / h
✓ Marteau piqueur	40,00 \$ / h
✓ Mini pelle 3.5 tonnes	84,00 \$ / h
✓ Excavatrice CX145D 14,5 tonnes	145,00 \$ / h

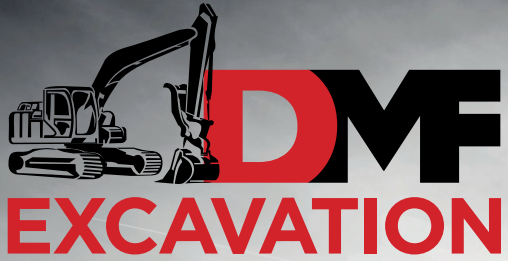
✓ Brouette motorisée 3/4 tonne	69,00 \$ / h
✓ Brouette motorisée 1 ¼ tonne	74,00 \$ / h
✓ Petit tracteur 45 HP (avec chargeur)	79,00 \$ / h
✓ Balais mécanique sur Kubota RTV	89,00 \$ / h
✓ Camion avec remorque plate-forme (pour transport d'équipement)	79,00 \$ / h
✓ Location de contre-maitre avec expérience incluant le camion de service	69,00 \$ / h
✓ Location de journalier	49,00 \$ / h
✓ Profitez de nos escomptes contracteurs pour l'achat de votre matériel	Prix du gros + 10 %

- * Ce sont des prix spéciaux de début de saison. Les prix peuvent varier selon le temps de l'année.
- * Ces prix sont en fonction d'une journée de 8 heures et prévue 48 heures à l'avance.
- * Frais de déplacement variant entre 75 \$ et 100 \$. *Sauf pour l'excavatrice 14,5 t. Prix sur demande.



deneigementmontreal.ca | info@deneigementmontreal.ca

514 996-6046 | 6683, rue Jean-Talon Est. Bureau 331, Saint-Léonard



LOCATION D'ÉQUIPEMENT NON OPÉRÉ

	JOUR	SEMAINE	MOIS
Excavatrice Kubota U 25 (2018) (extension 14 pieds)	170 \$		675 \$
Marteau piqueur pour excavatrice Kubota U 25 (2018)	75 \$		300 \$
Excavatrice Kubota KX 91 (2015)	170 \$		675 \$
Excavatrice Kubota U 17 (2019)	175 \$		625 \$
Brouette motorisée KC 70 (2018)	75 \$		300 \$
Brouette motorisée KC 120 (2019)	120 \$		475 \$
Balais mécanique (Kubota RTV) (2018)	170 \$		675 \$
Pépine Case Sn 580 (2018)	300 \$		1500 \$
Petit tracteur 45 HP	175 \$		750 \$
Remorque dompeur	75 \$		350 \$

CONDITIONS DE LOCATION D'ÉQUIPEMENT NON OPÉRÉ

- En cas de réclamation pour vol le déductible de 2,500.00 \$ sera payé par le client.
- Livraison et retour de l'équipement (125,00 \$ par transport).
- Le client est responsable de bris d'équipement non garantie.
- Le client est responsable des pertes monétaires dû à une négligence, bris abusif ou vol de l'équipement.
- Le client est responsable de l'entretien quotidien (graissage et niveau d'huile).
- Tout dommage à l'équipement est au frais du client.
- Le client recevra un état de compte une fois par mois et il a 30 jours pour payer.



deneigementmontreal.ca | info@deneigementmontreal.ca

514 996-6046 | 6683, rue Jean-Talon Est. Bureau 331, Saint-Léonard